

Mise à l'honneur des Médailleurs du Travail

Cérémonie du mercredi 24 avril 2019

Allocution de M. Fabien THIEME

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole

Mesdames, messieurs les membres du Conseil municipal,
Monsieur le Président de l'Association de l'Amicale des
Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail de
l'arrondissement de Valenciennes, M. Pierre DEWEIRD, T,
Mme la secrétaire, Josette RAVIAT,
Mesdames, messieurs les récipiendaires,
Mesdames, messieurs les choristes de Marly Mélodies, sous
la direction de Mme Laurence MOREL,
Mesdames, messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous voir réunis ce soir, à l'occasion de la cérémonie de remise des Médailles d'honneur du Travail.

Traditionnellement organisée le mercredi précédent le 1^{er} mai, cette cérémonie a toujours une résonance particulière, du fait de son ancrage dans l'histoire mondiale du droit du travail. Le 1^{er} mai est en effet le jour de la fête internationale des travailleurs dans de nombreux pays.

Ces médailles qui vous seront remises tout à l'heure récompensent 20, 30 voire 40 années de travail. Des années qui nous démontrent que, malgré les moments difficiles, les moments de doute, la vie professionnelle est aussi source d'épanouissement.

Car le travail est un élément essentiel pour la vie sociale et la réalisation de soi-même.

Ainsi, l'emploi est avec le logement l'une des principales préoccupations dans les foyers français. La perte d'un emploi, quant à elle, a sur les personnes concernées des conséquences psychologiques, humaines, familiales parfois que l'on ne peut négliger.

Or, les choix réalisés depuis de trop nombreuses années à l'échelle nationale ou européenne font peser une grande menace sur les entreprises de notre territoire et sur ces branches de notre industrie qui ont fait la richesse de notre région.

Je pense évidemment à ASCOVAL, l'aciérie de Saint-Saulve dans la tourmente depuis plus de quatre années maintenant. ASCOVAL dont les salariés, sans oublier ceux des entreprises sous-traitantes (un millier d'emplois induits !), ont pendant tout ce temps été mis à rude épreuve.

Hasard du calendrier, c'est ce mercredi que le tribunal de Strasbourg s'est prononcée, en principe pour la dernière fois, sur les offres de reprise parmi lesquelles, celle du Britannique BRITISH STEEL. Finalement, la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance a mis en délibéré au 2 mai prochain sa décision sur la reprise d'Ascoval. British Steel restant le seul candidat en lice.

Bien entendu, il va de soi que l'heure reste à la mobilisation et à la vigilance autour du devenir d'Ascoval, de ses 280 emplois directs et du millier d'emplois induits, notamment ceux de Phénix et des entreprises sous-traitantes.

Avec confiance et détermination soyons tous rassemblés autour des ASCOVAL, autour de la sidérurgie française.

L'accès de nos concitoyens à l'emploi est pour la Ville de Marly une réelle préoccupation.

Et nous nous efforçons d'y contribuer dans la mesure de nos moyens au travers, par exemple, des forums pour l'emploi organisés en partenariat avec Pôle Emploi et l'ensemble des partenaires de la formation et de l'emploi.

A l'image du Forum pour l'emploi et le développement économique organisé le 7 mars dernier à la salle Schumann, qui a attiré près d'un millier de participants – demandeurs d'emplois et étudiants, entreprises, centres de formations...

A ce propos, je tiens à évoquer ici des dossiers d'importance pour l'avenir de Marly. Le 4 avril dernier, en effet, nous avons vécu un moment important de toute vie municipale : le vote du budget primitif 2019, entériné à une large majorité.

Ce budget, qui retrace l'ensemble des dépenses et recettes programmées sur l'année en cours, s'équilibre à 21,3 millions d'euros répartis entre fonctionnement (16,7 millions d'euros) et investissement (4,6 millions d'euros).

Cette année encore, ce budget a été établi sans augmentation des taux des impôts locaux.

Parmi les gros investissements prévus, citons les travaux de bâtiments (1.682 109 euros, dont la construction du futur restaurant scolaire Marie Curie, des travaux de mise en conformité et divers autres travaux) ; et les travaux de voiries (1.270 000 euros dont le comblement des carrières souterraines et l'aménagement du carrefour dit « de l'Alsacienne » entre Marly et Saultain : deux dossiers qui touchent à la sécurité des personnes).

Sans oublier la poursuite des travaux de mise en accessibilité de notre ville pour les personnes à mobilité réduite, s'agissant à la fois des bâtiments et des espaces publics.

Ou encore les dossiers portés par notre Agglomération : le futur boulevard urbain entre les Floralies et le stade du Hainaut (

A ces chantiers, vient s'ajouter la mise en œuvre des différents services à la population, toutes générations confondues et dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, l'action sociale, les festivités, la jeunesse, la vie associative...

En un mot, tout ce qui fait le dynamisme de notre Ville de Marly !

Ce soir, vous êtes 37 diplômés. Selon votre ancienneté, vous recevrez donc la médaille d'Argent, qui récompense 20 années de travail ; la médaille de Vermeil, pour 30 ans, ou la médaille d'Or, pour 35 ans ; voire la médaille Grand Or, attribuée pour 40 ans de bons et loyaux services.

Une médaille qui ne récompense pas seulement votre investissement au sein de l'entreprise ou des entreprises qui ont jalonné votre parcours professionnel, mais votre apport en direction de notre société toute entière.

En ce sens, c'est un symbole fort dont vous pouvez toutes et tous être très fiers.

Notre jeunesse aura-t-elle cette même chance ?

Dans un contexte national et international toujours plus difficile, l'accès à l'emploi demeure un précieux sésame qui conditionne l'accès au logement et aux loisirs, la construction d'une vie de famille...

Aussi, devons-nous continuer tous ensemble la lutte pour plus de justice sociale.

Bonne soirée à toutes et à tous !